

Libres et égaux?

Vicki Gunn

Directrice exécutive, PHC Canada

Le 26 janvier, le Premier Ministre Trudeau a annoncé qu'Amira Elghawaby avait été nommée nouvelle conseillère du gouvernement fédéral, la première « représentante spéciale du Canada dans la lutte contre l'islamophobie. » Qu'en est-il de la « christophobie, » une peur et une haine des chrétiens ? Nous avons vu cela se manifester dans l'incendie ou le vandalisme de dizaines d'églises au cours des deux dernières années. Il devrait y avoir un représentant spécial pour les chrétiens - ou devrait-il y avoir?

Alors que les crimes de haine sont toujours mauvais, la question doit être posée, pourquoi une attention particulière est accordée à l'islamophobie et non à l'antisémitisme, ou à la haine contre les Noirs, ou à la haine contre d'autres origines religieuses ou ethniques qui font face au racisme et au fanatisme ? Est-ce la bonne approche pour lutter contre le sectarisme?

Voici quelques chiffres de Statistique Canada:

Crimes haineux contre	Population en 2020	Nombre de crimes haineux	% de la population
Communauté musulmane	2 millions	82	0.004%
Communauté asiatique	4 millions	388	0.010%
Communauté noire	1.6 millions	663	0.041%
Communauté juive	.5 millions	321	0.064%
Infos de Stats Can & Statista	https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00005-fra.htm https://www.statista.com/statistics/1231202/hate-crimes-motivated-by-race-reported-to-police-in-canada/		

Tout d'abord, j'aimerais prendre un moment pour remercier les Canadiens d'avoir maintenu ces statistiques haineuses si basses, par rapport à d'autres parties du monde. Même un seul crime haineux est répréhensible, mais contrairement à ce que notre Premier Ministre a indiqué dans des commentaires antérieurs, la plupart des Canadiens ne sont PAS racistes ! Sa caractérisation des participants et des partisans du convoi pour la liberté des camionneurs comme « racistes et fanatiques » était un mensonge flagrant, destiné à les dénigrer et à les isoler dans l'opinion publique.

Nous pouvons voir dans le tableau ci-dessus que le Premier Ministre a maintenant nommé un conseiller spécial pour garantir les droits protégés d'un groupe qui subit un chiffre arrondi de 0 % de crimes haineux, tandis que ceux qui subissent un pourcentage considérablement plus élevé de crimes haineux

par habitant, les Noirs et les communautés juives, n'ont pas de position similaire créée pour les protéger contre les crimes de haine.

Mme Elghawaby a déclaré que le poste avait été créé pour faire face à la « réalité douloureuse, voire mortelle, de l'islamophobie dans ce pays. »¹ La perfection n'est jamais atteignable dans nos relations sociales, comme le montre facilement Mme Elghawaby qui se met dans l'eau chaude une semaine après son entrée en fonction par ses commentaires de 2019 sur le projet de loi C21 du Québec.²

Mais depuis les premières années du Canada, il y a eu des défis associés à l'assimilation des différents groupes ethniques à leur arrivée. Si nous allons attribuer des protections spéciales à des groupes, ce devraient être ceux qui ont le plus besoin de protection.

Nous pouvons voir à partir des statistiques ci-dessus que les communautés noire et juive sont confrontées à une incidence beaucoup plus élevée de racisme par habitant que les musulmans.

Mme Elghawaby a déjà vu à quel point il est facile d'offenser quelqu'un. Ses excuses : « Je comprends que les mots et la façon dont je les ai prononcés ont blessé les Québécois. J'ai écouté très attentivement. Je vous ai entendu et je sais ce que vous ressentez et je suis désolé, » manquent le fait qu'il est très facile d'accrocher l'étiquette de raciste ou d'islamophobe à quelqu'un. Mais, il est également très facile d'offenser, même lorsque cela n'est pas intentionnel.

Alors qu'elle se donne pour mission de dénicher les islamophobes parmi nous, certains Québécois considèrent ses propos de 2019 sur « une majorité de Québécois » comme une déclaration haineuse à leur encontre.

Le Premier Ministre Trudeau considère l'islamophobie comme un problème majeur. Nous convenons que les crimes de haine contre n'importe quel groupe sont tout à fait méprisables, mais statistiquement, les crimes de haine contre les musulmans sont de près de 0 %. Les communautés juives, autochtones et autres, confrontées à un pourcentage beaucoup plus élevé de fanatisme à leur encontre, n'ont pas reçu le même degré de « représentation spéciale. »

Sous couvert d'islamophobie, les Canadiens vivent une période sombre où ils risquent d'être persécutés par des représentants du gouvernement parce qu'ils ont offensé quelqu'un. Pourtant, la très officielle nommée pour remédier aux résultats douloureux des sentiments blessés s'est présentée devant nous comme une personne qui a, elle-même, offensé les Québécois.

Les Canadiens de toutes les ethnies et de toutes les religions sont, pour la plupart, fiers de notre pays et de la sécurité dont nous jouissons à l'intérieur de nos frontières.

La vérité est que l'égalité ne s'obtient pas en accordant des protections spéciales. C'est l'inégalité, ou comme George Orwell l'a si bien dit dans « Animal Farm » : « Tous les animaux sont égaux mais certains sont plus égaux que d'autres. »

Le PHC du Canada applaudit tout effort visant à réduire le racisme et le sectarisme, mais nous défendons également la protection égale de tous les Canadiens en vertu de la loi. Plutôt que de nommer des représentants spéciaux pour protéger les musulmans, les juifs, les noirs, les peuples autochtones, les asiatiques ou même les blancs, nous devons traiter tous les citoyens de la même manière et condamner le racisme et l'intolérance religieuse où qu'ils se manifestent.

Le Canada a été fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit. Il s'agit d'un principe fondamental du droit – l'« état de droit » - qui vise à protéger chaque citoyen de la même manière et à garantir que toute personne qui commet un crime bénéficiera d'un procès équitable et d'une justice égale.

Que Dieu garde notre terre, glorieuse et libre - un élément clé de notre hymne national - est aussi une prière. La liberté que nous chantons dans notre hymne fait partie de notre héritage Chrétien.

Joignez-vous à nous pour défendre une loi qui s'applique également.³

Notes de bas de page

¹ nationalpost.com/news/canada/trudeau-appoints-first-special-representative-to-combat-deadly-reality-of-islamophobia

² www.thestar.com/politics/federal/2023/02/01/amira-elghawaby-apologizes-says-quebecers-are-not-racists-as-justin-trudeau-offers-support.html

³ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié
